



# Infos retraités-ées

**Retraité-e-s un jour  
Révolté-e-s toujours!!**



## Cyniques !!

Nous avons vu dernièrement pourquoi, en dehors de toute logique, MM. Macron et Attal veulent, avec tout le cynisme qui les caractérise, réduire la durée et le montant des indemnités de chômage. Outre le moyen de récupérer quelques milliards sur le dos de l'assurance chômage, ils espèrent bien, avant tout, donner aux employeurs les moyens de recruter à bas coût et de mettre la pression sur leurs salariés. Car le cœur de la politique actuelle bat pour les entreprises (les grosses en particulier). Un article de Médiapart sorti le 22 mai et intitulé : «Les services publics sacrifiés sur l'autel de l'aide au capital», démonte assez bien le cercle vicieux mis en œuvre dans notre pays. Chaque année on nous annonce un grave déficit dans les comptes de l'État. Il est alors jugé indispensable de tailler dans les dépenses des différents ministères et de réformer en conséquence les services publics. Mais l'argent ainsi économisé ne sert pas à rembourser la dette. Il est aussitôt dépensé en aides directes et indirectes aux entreprises. Le déficit public se creuse donc encore. Et on peut recommencer... Des graphiques montrent très clairement l'exacte correspondance entre les deux phénomènes depuis des dizaines d'années, sachant pourtant que tout s'est accéléré dangereusement au XXIe siècle. De fait, on précarise et paupérise une grande partie de la population au profit d'une minorité privilégiée. C'est une politique cynique et assumée au prétexte que l'argent dépensé par les plus riches profite à l'économie générale, donc à tout le monde. La fameuse (et fumeuse) théorie du ruissellement !.. Mais on voit bien que ça ne fonctionne pas. Chaque année les écarts s'accroissent. L'argent qui est aspiré vers le haut ne retombe jamais. Et les moyens sociaux qui sont retirés en bas ne sont jamais remplacés que par la misère. On comprend bien qu'à la longue cette dynamique est mortifère pour tout le pays. Tout ça pour permettre à une minorité de névrosés d'asseoir leur petit pouvoir et d'entasser toujours plus de milliards qu'ils ne dépenseront pas.



## Assurance chômage : la réforme la plus violente de tous les temps...

Après de multiples atermoiements et changements de programme, la ministre du Travail a présenté sa nouvelle réforme de l'assurance chômage, la plus violente des cinq réformes d'assurance chômage et prévoit 3,6 milliards d'économies soit près de 10 % des dépenses. Les plus violemment touché·es seraient les travailleuses et travailleurs précaires, dont le seuil d'affiliation passerait de six mois de travail sur 24 à huit mois sur 20. 185 000 personnes seront ainsi écartées du droit à allocation. Cette mesure est particulièrement dure pour les jeunes de moins de 25 ans, surreprésenté·es parmi les précaires. Autres perdant·es : les seniors entre 53 et 57 ans. Le palier qui permet une indemnisation légèrement plus longue à 53 ans serait supprimé et celui à 55 ans, reporté à 57. Combinée avec le précédent décret de février 2023, cette mesure conduit à diviser par deux l'indemnisation maximale à 56 ans par exemple, passant de 36 mois à 18 mois. Officiellement justifiée par le recul de deux ans de l'âge de départ en retraite, cette mesure est immédiate et anticipe de 8 ans la double peine combinant recul sur la retraite (64 ans d'ici 2032) et baisse drastique des droits entre 53 et 57 ans. En cas de baisse du taux de chômage officiel à 6,5 %, la durée maximale des droits, déjà réduite au 1er février 2023 de 25 %, serait cette fois réduite de 40 %. D'autres mesures de durcissement ont été écartées, pour des raisons de risques juridiques, de l'aveu même de la ministre. Ainsi sera conservé le maintien de droit à l'assurance chômage à 62 ans, quand on ne dispose pas de droits à retraite à taux plein. L'allocation maintenue serait toutefois plafonnée à 2.200€ par mois, ce qui pénalisera les ouvrier·es et employé·es qui ont de l'ancienneté, les ingénieurs, cadres et technicien·nes. Appliquée au 1er décembre 2024. La CGT et ses organisations ont appelé à des actions pour contrer cette réforme. Elle utilisera tous les moyens juridiques et militants pour démontrer l'absurdité et la violence de cette réforme et empêcher sa mise en œuvre avant le 1er décembre 2024.



## Jours de carence : les malades dans le viseur !!

Chômage ou maladie, Macron, Attal et Le Maire ne font que répéter ce que disent la droite et le RN sur les salariés fainéants qui abuseraient de la sécurité sociale, ces profiteurs qu'il faut remettre au travail pour renflouer les caisses de la protection sociale. Ces mêmes stupidités répétées en boucle sur les chaînes des milliardaires sont pourtant démenties par les études statistiques des ministères. Actuellement, les salariés du secteur privé ne perçoivent pas d'indemnités de la Sécurité sociale pendant les trois premiers jours d'un arrêt de maladie. Le projet gouvernemental consisterait à augmenter ce délai de non-indemnisation de deux, trois voire quatre jours pour passer à sept... Pas plus que le durcissement de l'indemnisation du chômage n'a montré d'efficacité pour trouver des emplois aux chômeurs, cette mesure va-t-elle empêcher les salariées d'attraper une grippe, une



gastro ? Quand on pense à ce que Macron nous a imposé pendant le Covid : pas de sortie sans pass, sortie limitée à une heure et à un km, regroupement familiaux interdits, fermeture de magasins "non essentiels", verbalisations à outrance, et maintenant il faut, coûte que coûte, aller travailler malade et contaminer ses collègues... On va subir encore longtemps la violence de ce gouvernement ?

**Délai de carence :  
Non à la punition  
des malades !**



### **Pour défendre mes revendications**

. Mon pouvoir d'achat – Ma Retraite – Ma Santé.

### **J'adhère au syndicat où à la Section des retraités-ées de la CGT/MEL**

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal et Ville : .....

Mail : .....

Tél Fixe où portable : .....

Bulletin d'adhésion à retourner au Syndicat CGT/MEL :

Syndicat CGT/MEL 2, Boulevard des Cités Unies 59040 Lille





# Infos retraités-ées

**Retraité-e-s un jour  
Révolté-e-s toujours!!**

**L'imposture sociale du RN !!**

Tous les sondages avaient annoncé, et pour une fois ils ne se sont pas trompés, une large victoire de la liste menée par Jordan Bardella aux élections européennes. De plus en plus de Françaises et de Français feraient confiance au Rassemblement national pour améliorer leurs conditions de vie...

Un rapide coup d'œil sur les votes des députés RN à l'Assemblée nationale prouve qu'ils se trompent. **Le RN a voté contre le gel des loyers, contre l'augmentation du Smic, des minima sociaux, des salaires et contre l'indexation salariale sur l'inflation... Contre le blocage des prix, la gratuité des premiers mètres cubes d'eau ou de la cantine scolaire, contre la garantie jeunes à 1063 euros, la revalorisation des petites retraites et des fonctionnaires... Contre le retour de l'impôt sur la fortune (ISF), contre la taxation des yachts et des avions de tourisme, contre la taxation des superprofits...**

Tout à fait l'inverse de ce qu'ils clament sur tous les médias et complètement en accord avec la politique de Macron.

